

Il faut pourtant avouer que Priscien semble avoir autorisé les modernes à imaginer ce complément qu'il appelle *cognata significacionis*; mais comme Priscien lui-même l'avoit imaginé pour les vues particulières, sans appuyer de l'autorité des bons écrivains, la sienne n'est pas plus recevable en ce cas, que si le latin eût été pour lui une langue morte.

J'ai remarqué un peu plus haut que c'étoit un vice d'avoir réuni sous la même dénomination de *neutres*, les verbes qui ne sont en effet ni actifs ni passifs, avec ceux qui sont actifs intransitifs; & cela me paroît évident: si ceux-ci sont actifs, on ne doit pas faire entendre qu'ils ne le sont pas, en les appelant *neutres*; car ce mot, quand on l'applique aux verbes, veut dire *qui n'est ni actif ni passif*, & c'est dans le cas présent une contradiction manifeste. Sans y prendre trop garde, on a encore réuni sous la même catégorie des verbes véritablement passifs comme *tomber, pâlir, mourir, &c.* C'est le même vice, & il vient de la même cause.

Ces verbes passifs réputés *neutres*, & les verbes actifs intransitifs ont été envisagés sous le même aspect que ceux qui sont effectivement *neutres*; parce que ni les uns ni les autres n'exigent jamais de complément pour présenter un sens fini: ainsi comme on dit sans complément, *Dieu existe*, on dit sans complément au sens actif, *ce lievre couroit*, & au sens passif, *tu mourras*. Mais cette propriété d'exiger ou de ne pas exiger un complément pour la plénitude du sens, n'est point du tout ce qui doit faire les verbes actifs, passifs ou *neutres*: car comment auroit-on trouvé trois membres de division dans un principe qui n'admet que deux parties contradictoires?

La vérité est donc qu'on a confondu les idées, & qu'il falloit envisager les verbes concrets sous deux aspects généraux qui en auroient fourni deux divisions différentes.

La première division, fondée sur la nature générale de l'attribut auroit donné les verbes actifs, les verbes passifs, & les verbes *neutres*: la seconde, fondée sur la manière dont l'attribut peut être énoncé dans le verbe, auroit donné des verbes absolus & des verbes relatifs, selon que le sens en auroit été complet en soi, ou qu'il auroit exigé un complément.

Ainsi *amo* & *curro* sont des verbes actifs, parce que l'attribut qui y est énoncé est une action du sujet: mais *amo* est relatif, parce que la plénitude du sens exige un complément, puisque quand on aime, on aime quelqu'un ou quelque chose; au contraire *curro* est absolu parce que le sens en est complet, par la raison que l'action exprimée dans ce verbe ne porte son effet sur aucun sujet différent de celui qui la produit.

*Amor* & *perco* sont des verbes passifs, parce que les attributs qui y sont énoncés sont dans le sujet des impressions indépendantes de son concours: mais *amor* est relatif, parce que la plénitude du sens exige un complément qui énonce par qui l'on est aimé; au contraire *perco* est absolu, par la raison que l'attribut passif exprimé dans ce verbe est suffisamment connu indépendamment de la cause de l'impression. Voyez RELATIF.

Les verbes *neutres* sont essentiellement absolus, parce qu'exprimant quelque état du sujet, il n'y a rien à chercher pour cela hors du sujet.

Les Grammairiens ont encore porté bien plus loin l'abus de la qualification de *neutre* à l'égard des verbes, puisqu'on a même distingué des verbes *neutres-actifs* & des verbes *neutres-passifs*; ce qui est une véritable antilogie. Il est vrai que les Grammairiens n'ont pas prétendu par ces dénominations désigner la nature des verbes, mais indiquer simplement quelques caractères marqués de leur conjugaison.

De ces verbes *neutres*, dit l'abbé de Dangeau (*opusc. pag. 187.*), il y en a quelques-uns qui forment leurs parties composées... par le moyen du verbe auxiliaire *avoir*: par exemple, *j'ai couru, nous avons dormi*. Il y a d'autres verbes *neutres* qui forment leurs parties composées par le moyen du verbe auxiliaire *être*; par exemple, les verbes *venir, arriver*; car on dit, *je suis venu, & non pas, j'ai venu; ils sont arrivés, & non pas, ils ont arrivés*. Et comme ces verbes sont *neutres* de leur nature, & qu'ils se servent de l'auxiliaire *être* qui marque ordinairement le passif, je les nomme des verbes *neutres-passifs*... Quelques gens même sont allés plus loin, & ont donné le nom de *neutres-actifs* aux verbes *neutres* qui forment leurs parties composées par le moyen du verbe *avoir*, parce que ce verbe *avoir* est celui par le moyen duquel les verbes actifs, comme *chanter, battre*, forment leurs parties composées. C'est pourquoi ils disent que *dormir*,

qui fait *j'ai dormi; éternuer; qui fait j'ai éternué*, sont des verbes *neutres-actifs*.

Sur les mêmes principes on a établi la même distinction dans la grammaire latine, si ce n'est même de-là qu'elle a passé dans la grammaire françoise: on y appelle verbes *neutres-actifs* ceux qui se conjuguent à leurs prétérits comme les verbes actifs; *dormio, dormivi*, comme *audio, audivi*: & l'on appelle au contraire *neutres-passifs* ceux qui se conjuguent à leurs prétérits comme les verbes passifs, c'est-à-dire, avec l'auxiliaire *sum* & le prétérit du participe *gaudeo, gavissus sum* ou *fui*. Voyez PARTICIPE.

Mais outre la contradiction qui se trouve entre les deux termes réunis dans la même dénomination, ces termes ayant leur fondement dans la nature intrinsèque des verbes, ne peuvent servir, sans inconvénience & sans équivoque, à désigner la différence des accidens de leur conjugaison. S'il est important dans notre langue de distinguer ces différentes especes, il me semble qu'il suffiroit de réduire les verbes à deux conjugaisons générales, l'une où les prétérits se formeroient par l'auxiliaire *avoir*, & l'autre où ils prendroient l'auxiliaire *être*: chacune de ces conjugaisons pourroit se diviser, par rapport à la formation des tems simples, en d'autres especes subalternes. M. l'abbé de Dangeau n'étoit pas éloigné de cette voie, quand il exposoit la conjugaison des verbes par section; & je ne doute pas qu'un partage fondé sur ce principe ne jettât quelque lumière sur nos conjugaisons. Voyez PARADIGME.

Au reste, il est important d'observer que nous avons plusieurs verbes qui forment leurs prétérits ou par l'auxiliaire *avoir*, ou par l'auxiliaire *être*; tels sont *convenir, demeurer, descendre, monter, passer, repartir*: & la plupart dans ce cas changent de sens en changeant d'auxiliaire.

*Convenir* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, signifie *être convenable*: si cela m'AVOIT CONVENU, je l'aurois fait; c'est-à-dire, si cela m'avoit été convenable. Lorsqu'il se conjugue avec l'auxiliaire *être*, il signifie *avouer* ou *consentir*: vous ETES CONVENU de cette première vérité, c'est-à-dire, vous avez avoué cette première vérité, ils SONT CONVENU de le faire, c'est-à-dire, ils ont consenti à le faire.

*Demeurer* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut faire entendre que le sujet n'est plus au lieu dont il est question, qu'il n'y étoit plus, ou qu'il n'y fera plus dans le tems de l'époque dont il s'agit: il A DEMEURÉ long tems à Paris, veut dire qu'il n'y est plus; j'AVOIS DEMEURÉ six ans à Paris lorsque je retournai en province, il est clair qu'alors je n'y étois plus. Quand il se conjugue avec l'auxiliaire *être*, il signifie que le sujet est en un autre lieu dont il est question, qu'il y étoit, ou qu'il y sera encore dans le tems de l'époque dont il s'agit: mon frere EST DEMEURÉ à Paris pour finir ses études, c'est-à-dire qu'il y est encore; ma sœur ÉTOIT DEMEURÉE à Rheims pendant les vacances, c'est-à-dire qu'elle y étoit encore.

Les trois verbes de mouvement *descendre, monter, passer*, prennent l'auxiliaire *avoir*, quand on exprime le lieu par où se fait le mouvement: nous AVONS MONTE' ou DESCENDU les degrés; nous AVONS PASSE' par la Champagne après AVOIR PASSE' la Meuse. Ces mêmes verbes prennent l'auxiliaire *être*, si l'on n'exprime pas le nom du lieu par où se fait le mouvement, quand même on exprimerait le lieu du départ ou le tems du mouvement: votre fils ÉTOIT DESCENDU quand vous ÊTES MONTE' dans ma chambre; notre armée ÉTOIT PASSE'E de Flandre en Alsace.

*Repartir* signifie *répondre*, ou *partir une seconde fois*: les circonstances les font entendre: mais dans le premier sens il forme les prétérits avec l'auxiliaire *avoir*; il A REPARTI avec esprit, c'est-à-dire, il a répondu: dans le second sens il prend à ses prétérits l'auxiliaire *être*; il EST REPARTI promptement, c'est-à-dire il s'en est allé.

Le verbe *périr* se conjugue assez indifféremment avec l'un ou l'autre des deux auxiliaires: tous ceux qui étoient sur ce vaisseau ONT PÉRI, ou SONT PÉRIS.

On croit assez communément que le verbe *aller* prend quelquefois l'auxiliaire *avoir*, & qu'alors il emprunte *été* du verbe *être*; l'abbé Regnier le donne à entendre de cette sorte (*Gramm. fr. in-12. pag. 389.*) Mais c'est une erreur: dans cette phrase, *j'ai été à Rome*, on ne fait aucune mention du verbe *aller*, & elle signifie littéralement en latin *fui Romæ*; si elle rappelle l'idée d'*aller*, c'est en vertu d'une métonymie, ou si vous voulez, d'une métalepse du conséquent qui réveille l'idée de l'antécédent, parce qu'il faut antécédemment *aller à Rome* pour y *être*, & y *être allé* pour y *avoir été*, Ce n'est